

Pour une meilleure prévention

Le vaccin contre le zona offert gratuitement aux personnes de 75 ans et plus

Québec, le 28 avril 2024 - Le ministre de la Santé, Christian Dubé, ainsi que la ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé, Sonia Bélanger, annoncent que le vaccin contre le zona sera gratuit pour les personnes de 75 ans et plus à compter du 1^{er} mai prochain. Il était auparavant offert aux personnes de 80 ans et plus. L'élargissement du programme de vaccination contre le zona contribuera à réduire le nombre de cas de zona ainsi que les complications qui y sont associées.

Le vaccin sera offert aux personnes de 75 ans et plus dès le 1^{er} mai prochain dans les points de service locaux (PSL) ainsi que dans les pharmacies. Il permet une excellente protection à long terme contre les complications les plus fréquentes de cette maladie, notamment la névralgie post-herpétique (NPH), avec une douleur qui peut persister pendant plusieurs mois, ou éviter des hospitalisations ou des décès.

Au Québec, on dénombre chaque année environ 27 000 cas de zona, 600 hospitalisations et 10 décès causés par la maladie, dont environ 80 % surviennent chez des personnes âgées de 80 ans et plus ([MSSS, 2023](#)).

Il s'agit d'un pas de plus dans l'approche du gouvernement en matière de prévention, selon la vision exprimée dans le Plan santé.

Citations :

« L'élargissement de l'accès au vaccin contre le zona s'inscrit dans l'une des priorités du Plan santé qui est de faire davantage de prévention. Nous visons à offrir aux Québécoises et Québécois une protection complète contre cette maladie dont les complications peuvent être très douloureuses et, parfois, mortelles. J'encourage toutes les personnes admissibles à profiter de cette occasion pour se prévaloir des doses offertes pour réduire les risques d'infection ou de complications. »

Christian Dubé, ministre de la Santé

« Chaque processus d'élargissement de l'admissibilité gratuite à un vaccin est un pas que nous posons dans la bonne direction pour nous assurer d'avoir une population en parfaite santé, mais aussi pour réduire la pression sur le réseau de la santé et des services sociaux. J'en suis d'autant plus heureuse que ce programme vise principalement les personnes aînées et je les invite à profiter de cette occasion. Je remercie toutes les équipes ainsi que les professionnels de la santé qui se mobilisent pour aider les personnes aînées à demeurer en bonne santé. »

Sonia Bélanger, ministre responsable des Aînés et ministre déléguée à la Santé

Faits saillants :

- Le gouvernement a annoncé un budget de 125 M\$ sur 5 ans pour offrir un accès gratuit à la vaccination contre le zona à la population québécoise.
- Les personnes admissibles sont invitées à prendre un rendez-vous à partir du 1^{er} mai sur Clic Santé ou par téléphone au 1 877 644-4545.
- La vaccination dans le cadre de ce programme comprend deux doses du vaccin inactivé contre le zona que l'usager ou l'usagère devrait recevoir dans un intervalle d'un an, selon sa condition de santé. Son efficacité à prévenir le zona est d'environ 90 %, et ce, dans tous les groupes d'âge, avec une protection à long terme d'au moins 10 ans.
- Rappelons que le gouvernement avait déjà annoncé, en avril 2023, la gratuité du vaccin contre le zona, avec son intégration au Programme québécois d'immunisation (PQI), pour les personnes vulnérables de 80 ans et plus ainsi que pour les personnes immunosupprimées de 18 ans et plus.
- Le programme de vaccination contre le zona pourrait être bonifié au cours des prochaines années afin de permettre à d'autres tranches d'âge d'en bénéficier gratuitement.
- Comme pour tous les programmes en immunisation, cet ajout découle des recommandations du Comité sur l'immunisation du Québec.

Lien connexe :

Pour en savoir plus sur la vaccination contre le zona, consulter [Québec.ca](https://quebec.ca).

- 30 -

Renseignements :

Audrey Noiseux
Attachée de presse
Cabinet du ministre de la Santé
514 779-3114

Léa Fortin
Attachée de presse
Cabinet de la ministre responsable des Aînés
et ministre déléguée à la Santé
438 821-6755